

NIVEAU PRIMAIRE

Depuis 1996, l'Observatoire réalise un recensement des accidents scolaires et universitaires entraînant une hospitalisation. A partir de ces dossiers, une analyse des circonstances dans lesquelles ils se produisent est réalisée chaque année et publiée dans le rapport de l'Observatoire. Grâce à votre implication, la base permet ainsi de repérer les types majeurs d'accidents et de proposer des actions de prévention pour en réduire le nombre.

Questions 1 à 22 sur 22

Il est **impératif** de saisir intégralement votre **identifiant** afin que vous puissiez disposer des statistiques propres à votre établissement, à votre inspection académique ou à votre académie sur simple demande auprès du secrétariat général de l'Observatoire (jean-michel.billoud@education.gouv.fr)

Q1) IDENTIFIANT ou CODE RNE de votre établissement scolaire

Q2) Département de localisation

Q3) Nombre de garçons dans le niveau scolaire de la victime (par exemple nombre de garçons en CP quand un ou une élève de CP est victime de l'accident)

Q4) Nombre de filles dans le niveau scolaire de la victime (par exemple nombre de filles en CP quand un ou une élève de CP est victime de l'accident)

INFORMATIONS SUR LA VICTIME

sous la forme JJ/MM/AAAA

Q5) Date de naissance

Q6) Sexe

Masculin

Féminin

Q7) Niveau scolaire

- PS
- MS
- GS
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- Initiation
- Adaptation
- CLIS

INFORMATIONS SUR L'ACCIDENT

sous la forme JJ/MM/AAAA

Q8) Date

Q9) Heure

Q10) Situation

- Situation habituelle
- Sortie éducative - voyage
- Classe de découvertes

Q11) Gravité

- Soins infirmiers
- Consultation médicale ou soin hospitalier
- Hospitalisation au moins une nuit
- Accident mortel

Q12) Indice de gravité

- Reprise de l'activité scolaire dans la journée
- Non reprise de l'activité scolaire pour la journée
- Absence scolaire inférieure à 1 semaine ou inaptitude provisoire à certaines activités
- Absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines
- Interruption prolongée de la scolarité supérieure ou égale à 1 trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire
- Interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité

Q13) Lieu hors temps EPS

- Salle de classe
- Local d'activité manuelle
- Salles d'études
- Cours - terrain de récréation
- Plateau EPS
- Structure de jeux
- Salle de motricité
- Couloirs
- Escaliers
- Salle de jeu - lieu de détente
- Réfectoire
- Sanitaires
- Dortoirs
- Pleine nature
- Autres

Q14) Lieu en temps EPS

- Piscine/bassin
- Piscine/abords
- Vestiaire
- Plateau EPS
- Stade
- Gymnase
- Salle de motricité
- Structure d'escalade

- Pleine nature
- Centre équestre
- Sanitaires
- Autres

Q15) Activités hors EPS

- Activités pédagogiques
- Restauration scolaire
- Goûter
- Détente à l'heure du déjeuner
- Détente - récréation à un autre moment
- Activités Nature
- Déplacement dans l'établissement
- Déplacement hors de l'établissement dans le cadre scolaire
- Autres

Q16) Activités en EPS

- Activités et sport de combat
- Saut
- Lancer
- Course
- Rollers
- Gymnastique
- Danse
- Natation
- Activités physiques de pleine nature terrestres
- Activités physiques de pleine nature nautique
- Activités physiques de pleine nature montagne
- Basket-ball
- Hand-ball
- Football
- Rugby
- Hockey
- Volley-ball
- Autres sports collectifs
- Jeux pré-sportifs
- Activités de cirque
- Sports de raquettes
- Déplacement dans l'établissement
- Déplacement hors de l'établissement dans le cadre scolaire
- Autres

Q17) Localisation des dommages corporels

- Face
- Crâne
- Yeux
- Dent
- Cou
- Epaule
- Bras/avant-bras
- Coude
- Poignet
- Main
- Doigt
- Tronc

- Jambe/cuisse
- Genou
- Cheville
- Pieds
- Orteil

Q18) Nature des dommages corporels

- Contusion/égratignure
- Plaie
- Ecrasement/section
- Traumatisme des articulations (entorse/luxation...)
- Traumatisme des os (fracture...)
- Traumatisme musculaire
- Traumatisme crânien
- Autres traumatismes
- Morsure
- Brûlure
- Intoxication
- Trouble respiratoire
- Etouffement

Q19) Circonstances matérielles

- Sans circonstances matérielles
- Petits matériels pédagogiques
- Equipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux
- Matériel et produit de laboratoires ou de travaux d'expérimentation
- Bâtiment/Equipement immobilier (hors porte et fenêtre)
- Mobilier (hors lit)
- Animaux
- Ballon ou balle
- Fenêtre
- Lit
- Portes
- Arbres/végétation

Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime

Q20) Si Autre circonstance matérielle, précisez :

Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime

Q21) Circonstances humaines

- Sans circonstances humaines
- Elèves
- Personnels
- Autre(s) tiers

Q22) Observations :